

Territoire non concerné par la collecte des biodéchets
en mélange avec les ordures ménagères

je dépose



- ☒ Les sacs et déchets posés sur le sol ne seront pas collectés.
- ☒ Les déchets végétaux déposés dans le bac jaune ne seront pas collectés.
- ✓ Volume maximum accepté pour les déchets végétaux = 860L
exemples - soit : 2 bacs de 360L max /3 bacs de 240L /8 sacs de 100L/ou 5 fagots max
- ✓ Si le BAC JAUNE est trop petit, vous avez la possibilité de demander un échange de bac contre un de plus grande capacité via le site internet : www.siredom.com
- ✓ Les cartons trop volumineux sont à déposer en déchèterie

Le règlement de collecte est disponible en mairie
et sur le site www.siredom.com

63, rue du Bois Chaland
CS 90366 LISSES - 91029 EVRY CEDEX
01 69 74 23 50 - contact@siredom.com
